

CADRE DE RÉFÉRENCE POUR L'ÉVALUATION DU MATÉRIEL DIDACTIQUE

Cadre pédagogique



Coordination et rédaction

Direction des ressources didactiques
Bureau d'approbation du matériel didactique

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté
sur le site Web du Ministère :
www.education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec

ISBN 978-2-550-76703-9 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

16-00261
cadre pédagogique

CADRE PÉDAGOGIQUE

En s'appuyant sur le Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ), le Bureau d'approbation du matériel didactique propose ci-après un cadre de référence pour évaluer cinq principaux aspects pédagogiques dans le matériel didactique. Les critères liés à ces aspects permettent de vérifier si le matériel et ses situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE)¹ respectent le programme et s'ils offrent aux enseignants ce dont ils ont besoin pour guider les élèves dans leurs apprentissages.

1. APPROCHE PAR COMPÉTENCES

A. Efficacité des moyens pour soutenir le développement des compétences disciplinaires²

Pour répondre aux exigences de l'approche par compétences du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ), le matériel doit proposer des SAE significatives et diversifiées qui respectent les programmes d'études et font cheminer l'élève.

Il faut s'assurer que :

1. les SAE intègrent les éléments constitutifs du PFEQ (domaines généraux de formation, compétences transversales et compétences disciplinaires);
2. le matériel tient compte du contexte de réalisation (au primaire) ou du contexte pédagogique (au secondaire) propre à un programme d'études;
3. l'ensemble des SAE assure le développement progressif des compétences disciplinaires;
4. l'ensemble des SAE permet d'exploiter chacune des compétences disciplinaires;
5. les SAE intègrent une ou des **tâches complexes** qui :
 - mobilisent les ressources de l'élève (connaissances, stratégies, etc.),
 - sollicitent, dans chacune des SAE, l'ensemble des composantes d'une ou de plusieurs compétences,
 - permettent d'acquérir de nouvelles connaissances;
6. les SAE intègrent des **activités d'apprentissage** qui :
 - soutiennent l'acquisition et la structuration des connaissances qui seront nécessaires à la réalisation des tâches complexes,
 - enrichissent le répertoire de ressources de l'élève,
 - sollicitent, dans chacune des SAE, une ou des composantes ciblées d'une compétence;
7. les SAE tiennent compte de la démarche pédagogique (préparation, réalisation, intégration et réinvestissement des apprentissages);
8. les SAE prévoient des pistes (questions, directives, stratégies, etc.) qui permettent une rétroaction auprès des élèves et une régulation de l'enseignement et des apprentissages.

¹ Même si dans les divers documents qui traitent de la question on parle aussi de situation d'apprentissage ou de situation d'enseignement et d'apprentissage, l'expression « situation d'apprentissage et d'évaluation » a été retenue dans ce cadre.

² Dans ce cadre de référence, l'expression « compétence disciplinaire » s'applique à tous les programmes d'études.

B. Qualité de l'intégration des domaines généraux de formation

Pour être considérées comme significatives, les SAE doivent s'appuyer sur des intentions éducatives énoncées dans le Programme de formation.

Il faut s'assurer :

1. de lier l'intention éducative des SAE à celle des domaines généraux de formation (DGF) ou à leurs axes de développement;
2. d'intégrer l'intention éducative des DGF pour qu'elle suscite une réflexion chez l'élève tout au long de la SAE;
3. d'exploiter une variété de DGF.

C. Qualité de l'intégration des compétences transversales

Les compétences transversales jouent un rôle déterminant dans le développement des facettes intellectuelles, méthodologiques, personnelles, sociales et communicationnelles de la pensée.

Il faut s'assurer que :

1. chaque SAE contribue au développement d'une compétence transversale (ou de quelques-unes, si le contexte le permet);
2. le matériel exploite une variété de compétences transversales.

D. Qualité de l'intégration des savoirs prescrits pour favoriser le développement des compétences disciplinaires

Pour arriver à établir des liens entre ses apprentissages et les différents contextes d'utilisation de ces derniers, l'élève doit se construire un répertoire de ressources diversifiées (connaissances, stratégies, etc.) qui peuvent être réutilisées dans des contextes variés.

Il faut s'assurer que :

1. le matériel proposé amène l'élève à acquérir les savoirs prescrits par le programme (savoirs essentiels au primaire, contenus de formation au secondaire, progression des apprentissages, précision des apprentissages ou précision des connaissances);
2. les SAE intègrent les savoirs prescrits dans des contextes signifiants;
3. les SAE permettent à l'élève de réinvestir ses apprentissages;
4. des activités d'apprentissage variées intégrées au contexte des SAE permettent à l'élève de mettre en pratique les savoirs acquis et de les consolider;
5. le matériel propose, lorsque c'est pertinent, des activités d'apprentissage permettant la pratique, l'exercitation ou la consolidation des savoirs essentiels ou des contenus de formation;
6. lorsque des savoirs qui ne sont pas prescrits par le programme d'études sont proposés en enrichissement, ils sont clairement indiqués comme tels.

E. Qualité de l'intégration des TIC

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) soutiennent le développement de compétences transversales et disciplinaires. Elles favorisent aussi la constitution d'un répertoire de ressources pratiques.

Il faut s'assurer que le guide d'enseignement propose des pistes qui tiennent compte des particularités de la discipline visée pour que l'enseignant amène l'élève à consulter diverses ressources numériques et à exploiter des outils de recherche, de création et de communication.

F. Qualité des moyens pour soutenir la flexibilité pédagogique

La flexibilité pédagogique est cette souplesse qui permet d'offrir des choix planifiés à l'ensemble des élèves, c'est-à-dire de jouer sur une palette élargie d'interventions, de façon à offrir à tous les élèves les conditions les plus favorables pour apprendre.

Il faut s'assurer que le matériel propose des pistes ou offre dans la plupart des SAE diverses options que l'enseignant pourra présenter aux élèves pour varier le sujet des tâches et des activités (ex. : suggérer plusieurs sujets de recherche), les façons de faire (ex. : proposer une variété d'outils de travail), les modalités de travail (ex. : travail individuel, en équipe, collectif, en atelier) et les types de productions attendues (ex. : travail écrit à la main ou à l'ordinateur, enregistrement audio) en fonction des acquis des élèves et de leur façon d'apprendre.

2. ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

A. Pertinence des outils d'évaluation

Une variété d'outils d'évaluation permet de recueillir des informations sur les apprentissages réalisés par l'élève, ce qui l'aidera à s'améliorer et soutiendra le jugement de l'enseignante ou de l'enseignant.

Il faut s'assurer que les outils d'évaluation liés aux SAE (grille, questionnement, entrevue, liste de vérification, etc.) :

1. s'appuient sur des critères d'évaluation présents dans le [Cadre d'évaluation des apprentissages](#)³ de chaque programme d'études;
2. s'appuient sur des critères pertinents au regard de la tâche proposée;
3. présentent des éléments observables qui décrivent un seul comportement à la fois;
4. sont accompagnés de précisions sur les intentions d'évaluation et sur les moments où leur recours est possible;
5. permettent de recueillir des données sur les apprentissages réalisés par l'élève;
6. favorisent la régulation de l'apprentissage par l'enseignant et par l'élève dans les SAE jugées les plus appropriées.

³ *Cadre d'évaluation des apprentissages*, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, [en ligne], [\[https://www7.mels.gouv.qc.ca/dc/evaluation/\]](https://www7.mels.gouv.qc.ca/dc/evaluation/), (page consultée le 12 mai 2016).

7. Il faut également s'assurer que le matériel contient des outils d'évaluation variés, dont des outils qui permettent de porter un jugement sur les compétences transversales.

3. CULTURE ET LANGUE

A. Pertinence des repères culturels

Il est essentiel d'exploiter des repères culturels pour amener l'élève à comprendre le monde et à voir chaque discipline comme étant porteuse de sens, tant par son histoire que par les questionnements particuliers qu'elle suscite.

Il faut s'assurer que :

1. les SAE contiennent des repères culturels signifiants et variés puisés dans les sociétés d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs;
2. les repères fournis reflètent la diversité socioculturelle⁴ et s'intègrent bien aux SAE.

B. Qualité de la langue

Il est aujourd'hui acquis que la maîtrise de la langue est la clé de tous les apprentissages fondamentaux.

Il faut s'assurer que :

1. le matériel utilise une langue de qualité et que le vocabulaire soit nuancé et précis pour bien rendre la discipline étudiée;
2. le matériel contient des pistes ou des outils variés (référentiels, autoévaluations, consignes, remarques, mots définis, rubriques en marge, etc.) qui incitent l'élève à utiliser une langue orale et écrite de qualité.

4. TRAITEMENT DES CONTENUS

A. Neutralité des contenus

Le matériel didactique doit traiter l'information de manière objective pour amener l'élève à faire des choix conscients et libres.

Il faut s'assurer que :

1. les faits ou les explications d'un phénomène sont documentés et accompagnés au besoin de mises en garde;
2. différents points de vue sont présentés, sans parti pris pour une position donnée.

B. Précision et actualité des contenus

L'élève doit disposer de ressources de qualité pour apprendre. On doit aussi l'amener à découvrir l'étendue et la richesse de la documentation accessible.

Il faut s'assurer que :

1. les contenus sont exacts, cohérents et pertinents;

⁴ Vous pouvez consulter le cadre de référence sur les aspects socioculturels pour obtenir des exemples de cette diversité.

2. les données fournies sont actuelles et proviennent de sources crédibles;
3. l'information est documentée (légendes, références bibliographiques, etc.).

5. FACILITATEURS PÉDAGOGIQUES

POUR L'ÉLÈVE

A. Qualité de l'approche

Il est important de susciter l'intérêt de l'élève et de stimuler sa motivation.

Il faut s'assurer que :

1. Le matériel correspond aux centres d'intérêt de l'ensemble des élèves, issus de tous les milieux;
2. l'âge de l'élève est pris en compte :
 - dans le niveau de complexité des textes (choix du vocabulaire, degré de vulgarisation, nombre de mots par phrase, etc.),
 - dans le choix des ressources offertes,
 - dans le traitement des sujets abordés;
3. les notions sont illustrées par des exemples pertinents;
4. les consignes données dans les SAE sont énoncées dans un langage accessible;
5. les SAE explorent divers sujets, dans des contextes variés;
6. le déroulement des SAE favorise les interactions (travailler en équipe, discuter, délibérer, partager ses idées, évaluer ses pairs, etc.);
7. les ressources (textes, graphiques, cartes, photographies, etc.) accompagnant les SAE sont variées;
8. le matériel suggère des ressources supplémentaires pertinentes et accessibles (références, ressources numériques, sites Web, livres, etc.).

POUR L'ENSEIGNANT

B. Qualité du soutien à la planification des apprentissages

Un ensemble d'indications sont nécessaires pour planifier l'enseignement.

Il faut s'assurer que :

1. chaque SAE présente une planification des éléments prescrits par le Programme de formation (DGF, compétences transversales, compétences disciplinaires et leurs composantes, savoirs prescrits);
2. l'information est organisée de façon à faciliter la planification globale des apprentissages;
3. le matériel contient des indications facilement repérables sur :
 - la durée approximative des SAE ainsi que des tâches et des activités qui y sont intégrées,
 - les ressources nécessaires (matérielles ou autres) pour la réalisation des SAE,
 - les modalités proposées (travail individuel ou en dyade, groupes d'experts, etc.);

4. le temps de réalisation des SAE est :

- réaliste en fonction de la tâche,
- adapté à l'âge de l'élève,
- adapté au temps alloué à l'enseignement du programme d'études.

**C. Qualité du soutien
pédagogique**

Un ensemble de moyens et de pistes sont nécessaires pour guider l'élève dans ses apprentissages.

Il faut s'assurer que :

1. les pistes fournies permettent de bien comprendre le déroulement et le contexte de réalisation des SAE, des tâches et des activités;
2. des moyens variés sont fournis pour offrir un soutien approprié à l'élève : encadré explicatif, tâche modèle partiellement complétée, matériel reproductible, etc.



APPRENDRE SAVOIR
BOUGER LIRE
JOUER PARTAGER
REUSSIR APPRENDRE
LIRE BOUGER
SAVOIR BOUGER
REUSSIR BOUGER
SE DÉPASSER MARCHER
LIRE BOUGER
PARTAGER PARTAGER
SAVOIR REUSSIR
REUSSIR REUSSIR
PERFORMER PERFORMER
MARCHER MARCHER
APPRENDRE APPRENDRE
SAUTER PARTAGER
SAVOIR SE DÉPASSER
APPRENDRE PARTAGER
PERFORMER PARTAGER
REUSSIR REUSSIR
APPRENDRE APPRENDRE

Éducation
et Enseignement
supérieur

Québec 

ENSEMBLE  
on fait avancer le Québec